

Image not found or type unknown



Logement acm appartement sociaux

Par **SIKA34**, le **13/11/2009** à **20:17**

Bonjour,
JE ME PESENTE ZAIMI JESSICA JE SUIS ATUELLEMENT HEBERGER CHEZ MES PARENTS DEPUIS TROIS ANS J'AI DEUX PETIT GARÇONS ET J'AI FAIT MA DEMANDE EN ACM LOGEMENT SOCIAUX. JE VOUDRAIS SAVOIR ESQUE C'EST NORMALE QU'ON MA TOUJOUR RIEN PROPOSER, JE NE SUIS PAS DIFFICLE JE DEMANDE QUAND MEME UNE RESIDENCE STABLE POUR MOI ET MES GARÇONS. ESQUE L'ACM LOGEMENT SOCAIUX SONT DANS LE DROIT DE M'AVOIR TOUJOUR RIEN PROPOSER DEPUIS TRENTE SIX MOIS. MERCI DE BIEN VOULOIR ME REPONDRE